

PODCASTS

« Source Sûre » :
dans les coulisses
de l'eau du robinet

DROIT

Deux recours pour faire
appliquer le principe
« pollueur-payeur »

BAROMÈTRE

87 % des usagers
satisfaits du Service
public de l'eau

LE **MAGAZINE**
DU **SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE-DE-FRANCE**



Qualité eau
Pose de la première
membrane haute
performance !

Sommaire

OCTOBRE 2026

N°118



**À Neuilly-Plaisance,
le site d'Avron va faire
peau neuve p.15**



**Patrimoine : le SEDIF
ouvre ses portes p.20**

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS

En bref 4

Observatoire annuel : 87 %
des usagers satisfaits du service public 6

« Source Sûre » : dans les coulisses
de l'eau du robinet 7

« Vers une eau pure » : le SEDIF obtient
les autorisations environnementales 8

Le SEDIF engage deux recours pour
faire appliquer le principe pollueur-payeur 9

DOSSIER

Top départ pour le projet membranaire
haute performance ! 10

ACTUALITÉS

Quand des coiffeurs s'engagent
pour la préservation de l'eau 14

SERVICES TECHNIQUES

À Neuilly-Plaisance, le site d'Avron
va faire peau neuve 15

Un chantier « pilote » pour réduire
l'empreinte carbone des réseaux
d'eau potable 16

Modélisation du patrimoine :
le SEDIF déploie le BIM 17

ENVIRONNEMENT

Chaud, vous avez dit chaud ? 18

ARRÊT SUR IMAGE

Journées du patrimoine :
le SEDIF ouvre ses portes 20

INTERNATIONAL

Madagascar : le SEDIF poursuit
son accompagnement auprès
des collectivités partenaires 22

DANS LA PEAU DE...

Madina Mouhoub, responsable
du service Contrôle juridique
et financier de la concession 23

DIRECTEUR DE PUBLICATION Pierre-Édouard Éon
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION Guillaume de Stordeur
CONTACT communication@sedif.com
CRÉDIT PHOTOS Nicolas Fagot / SEDIF sauf mention
contraire
CRÉATION-RÉALISATION Comme un Arbre!
IMPRESSION L'Ormont
DÉPÔT LÉGAL octobre 2026 / ISSN 2266-159X

Anticiper pour protéger : le choix de la responsabilité et de la solidarité collective



Chers amis,

L'été que nous venons de vivre nous rappelle, s'il en était besoin, combien notre rapport à l'eau est en train de changer.

Des vagues de chaleur successives, une sécheresse durable et des cours d'eau dont les niveaux sont restés exceptionnellement bas : ces événements ne sont plus des hypothèses. **Ils nous invitent à regarder avec lucidité les défis qui se présentent à nous et à agir dès aujourd'hui.**

Cet été, certains d'entre vous ont pu être surpris de constater que l'eau du robinet était plus tiède qu'à l'accoutumée. Cette situation a une explication simple : l'eau distribuée par le SEDIF est produite à partir des eaux de la Seine, de la Marne et de l'Oise. Lorsque la température de ces cours d'eau augmente, celle de l'eau distribuée évolue naturellement.

Malgré ces températures élevées, **toutes les mesures nécessaires ont été prises pour garantir la qualité sanitaire de l'eau.**

Dans le même temps, la sécheresse nous a conduits à adapter notre exploitation. Depuis plus de 2 mois, l'usine de Méry-sur-Oise fonctionne à son minimum technologique afin de limiter les prélèvements dans une ressource particulièrement vulnérable. **Cette situation nous rappelle combien la préservation de nos ressources est devenue une responsabilité collective.**

Grâce à l'anticipation, à la solidarité entre producteurs d'eau et au soutien d'étiage des grands lacs, l'alimentation en eau potable a été assurée normalement sur l'ensemble du territoire. Mais cette continuité ne doit jamais être considérée comme acquise. Car le changement climatique n'est pas notre seul défi.

La qualité de nos ressources est, elle aussi, confrontée à l'apparition régulière de nouvelles molécules : résidus de médicaments, pesticides, PFAS. Là encore, attendre que les difficultés deviennent des crises ou que les normes évoluent pour agir ne correspond pas à notre conception du service public.

C'est tout le sens du projet de filière membranaire haute performance du SEDIF. La pose de la première membrane de nouvelle génération le 2 octobre dernier à l'usine de Méry-sur-Oise a marqué une étape décisive : **celle du passage de l'anticipation à la réalisation.**

Ce projet est l'aboutissement de plusieurs années d'études scientifiques, d'évaluations environnementales et de concertation publique.

Notre ambition est claire : construire aujourd'hui le bouclier sanitaire qui permettra de protéger durablement la qualité de l'eau de demain. C'est une exigence de responsabilité envers les 4 millions de Franciliens que nous desservons.

Elle est rendue possible par la solidarité sur laquelle est fondé depuis toujours le SEDIF. Anticiper, protéger, partager : face aux bouleversements qui s'annoncent, c'est notre responsabilité collective. Et c'est aujourd'hui que se prépare l'eau de demain.

Bien fidèlement,

Richard DELL'AGNOLA

Président du Syndicat des Eaux d'Île-de-France
Maire de Thiais
Ancien Député
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Actualités

**Rencontre avec le ministre Mathieu Lefèvre
à Méry-sur-Oise, visite de l'usine de
Neuilly-sur-Marne et du centre de pilotage
du ServO, campagnes de communication auprès des
jeunes et des seniors. Toute l'actu en bref et en images !**



À Méry-sur-Oise, Mathieu Lefèvre salue le projet membranaire

L'usine de Méry-sur-Oise franchit une nouvelle étape dans une histoire industrielle commencée il y a plus d'un siècle. Venu découvrir le projet de filtration membranaire haute performance porté par le SEDIF début septembre, **le ministre de la Transition écologique Mathieu Lefèvre en a souligné l'intérêt sanitaire**, dans un contexte marqué à la fois par la multiplication des micropolluants et par une ressource fragilisée par le changement climatique.

« C'est un investissement colossal qui va permettre à un grand nombre de Franciliens d'avoir une eau meilleure pour leur santé et de meilleure qualité », a estimé Mathieu Lefèvre. Lors de cette visite, le ministre a également voulu voir dans cette innovation « une note d'espoir » : « La technologie est là quand la volonté des élus est là », a-t-il résumé, en saluant l'appui de la Banque des Territoires et des services de l'État.



Prendre soin de nos aînés

En partenariat avec les CCAS de 28 communes du territoire, le Service public de l'eau a renouvelé cet été l'opération plateaux-repas auprès des seniors. **2 000 gourdes ont ainsi été distribuées aux personnes bénéficiant du portage de repas à domicile ou logeant dans des résidences autonomie.**

Réutilisables, ces contenants sont accompagnés d'un livret pédagogique « L'eau du robinet, votre alliée santé depuis toujours » afin de promouvoir sa consommation au lieu des bouteilles en plastique.

La nouveauté de cette édition, la mise en place d'un jeu-concours pour une approche plus ludico-pédagogique. Les gagnants tirés au sort parmi les 34 participants ont eu la chance de déguster des paniers gourmands.



Nos élus à la découverte de l'usine de Neuilly-sur-Marne et du ServO

Le 23 septembre dernier, une vingtaine d'élus du SEDIF a été accueillie à l'usine dans le cadre du cycle de formation de la nouvelle mandature. Après un mot d'introduction de Zartoshte Bakhtiari, maire et Premier Vice-président du Syndicat, les participants ont découvert une partie des 25 hectares du site : prise d'eau, décantation, filtration sur sable... En fin de visite, les élus ont visité le ServO, organe de pilotage centralisé de l'ensemble du service de l'eau.

Il calcule et surveille la qualité de l'eau distribuée en amont et en aval et propose notamment une stratégie la plus économe possible et avec un faible impact environnemental grâce à la vérification permanente de la consommation énergétique et de l'utilisation de produits.



« 5 mn douche chrono ! » : les jeunes gardent le rythme !

Saviez-vous que réduire la durée de ses douches permet d'économiser des dizaines de litres d'eau ?

C'est l'un des principaux messages diffusés pendant la campagne du Service public de l'eau « **5 minutes douche chrono** » à destination des **18-30 ans sur Spotify et YouTube Music en juin dernier**. Pour aider les jeunes à mieux évaluer le temps, sans avoir les yeux fixés sur un chrono, 21 playlists de 5 minutes étaient disponibles pour réduire sa consommation sans y penser !

Combinaison d'amour de la musique et respect de l'environnement, une idée originale pour toucher une génération motivée et sensible aux éco-gestes.

Des affiches ont relayé l'opération dans les campus universitaires. YouTube a généré plus de 800 000 impressions et la campagne en totalise plus de 530 000 sur Spotify. Un beau succès pour cette opération qui revient ce mois-ci avec de nouvelles playlists !



Observatoire annuel : 87 % des usagers satisfaits du service public

La 23^e édition de l'Observatoire du service public de l'eau dresse un bilan globalement positif de l'année 2025, marquée par la mise en œuvre du nouveau contrat de concession. Dans ce contexte de transition, le niveau de satisfaction des usagers reste élevé puisque **87 % d'entre eux se déclarent satisfaits du service délivré.**

La disponibilité de l'eau et sa distribution quotidienne au robinet sont toujours bien évaluées. En revanche, **la satisfaction concernant la qualité de l'eau continue de baisser, avec 81 % d'usagers satisfaits.**

Le goût et le calcaire demeurent les principaux points d'insatisfaction, avec respectivement 70 % et 39 % de satisfaits. Destinée en priorité à renforcer la sécurité sanitaire, la filtration membranaire haute performance doit apporter une réponse concrète à ces irritants.

Une sobriété intégrée au quotidien

L'enquête montre par ailleurs que la maîtrise des consommations est devenue un enjeu largement partagé. **91 % des personnes interrogées déclarent être attentives à leur consommation d'eau.** Un réflexe qui reste toutefois à renforcer : seulement un usager sur deux consulte son compteur ou sa facture.

La consommation d'eau du robinet, elle, se stabilise à 70 %. Malgré l'érosion de la confiance et la diffusion d'informations souvent anxiogènes dans les médias, sept usagers sur dix déclarent donc continuer à boire l'eau du réseau. La sensibilisation se poursuit pour convaincre les 23 % d'usagers qui indiquent ne jamais en boire.

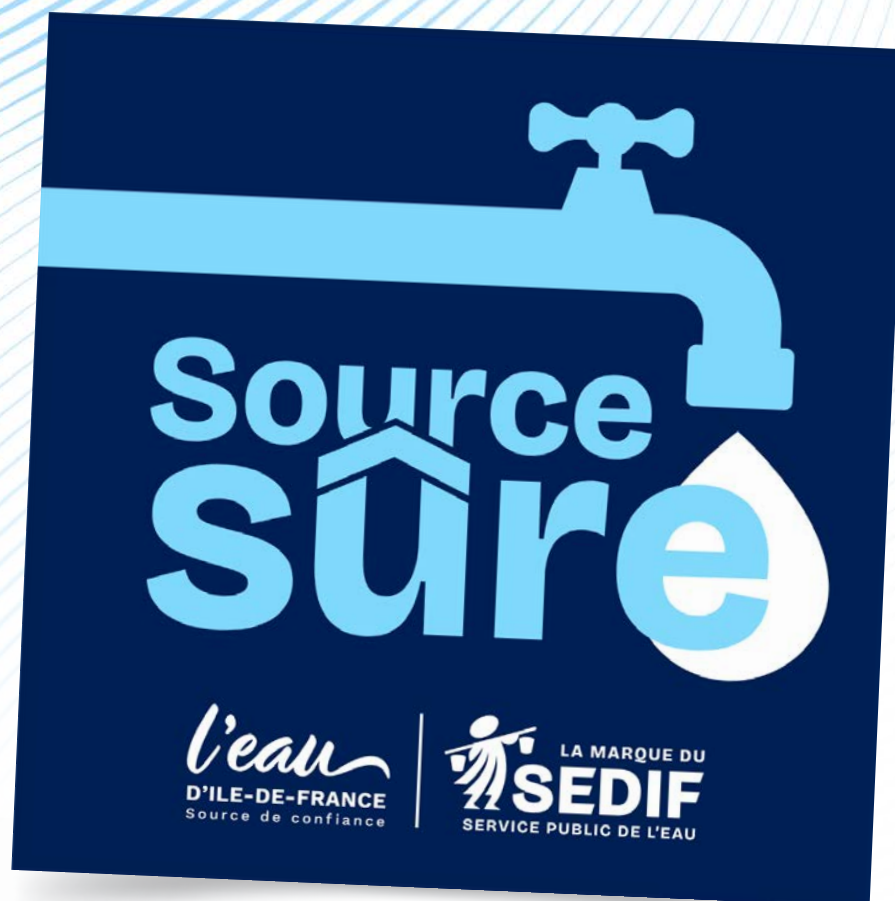
Des chantiers bien évalués

Le renouvellement des canalisations constitue un autre enjeu majeur pour limiter les pertes en réseau, préserver la ressource et prévenir les casses.

En 2025, 1 088 usagers ont évalué les chantiers réalisés, leur attribuant une note moyenne de 7,8 sur 10. Près de 38 % des répondants leur ont même accordé une note comprise entre 9 et 10.

Deux pistes d'amélioration ressortent néanmoins : l'information préalable aux travaux, notée 7,3 sur 10 et la remise en état de la voirie, qui obtient 6,9 sur 10.

L'Observatoire se poursuit en 2026 avec un nouveau volet consacré aux interventions à domicile. Un enjeu important alors que plus de 120 000 rendez-vous sont prévus pour le déploiement de la télérelève. ●



« Source Sûre » : dans les coulisses de l'eau du robinet

Ouvrir le robinet, remplir son verre et boire : un geste quotidien dont on connaît finalement peu les coulisses. Avec **Source Sûre**, une série de cinq podcasts dont trois à venir, le SEDIF propose de mieux comprendre l'eau potable.

Peut-on boire l'eau du robinet en toute confiance ? Que signifient les traces de PFAS, de pesticides ou de microplastiques parfois détectées ? Faut-il s'inquiéter du chlore ou du calcaire ? Dans le premier épisode, Nathalie Davoisne, directrice du Centre d'Information sur l'Eau, apporte des repères pour distinguer les idées reçues des connaissances scientifiques. La détection croissante de certaines substances s'explique notamment par les progrès considérables des techniques d'analyse, désormais capables d'identifier des molécules à des concentrations autrefois indétectables. Une détection ne signifie toutefois pas nécessairement un risque sanitaire : celui-ci dépend notamment de la quantité et de la durée d'exposition. Les recherches scientifiques permettent ainsi de faire évoluer la surveillance et la réglementation.

Dans le deuxième épisode, on découvre l'usine de Choisy-le-Roi, où l'eau de la Seine est transformée en eau potable. Pour le devenir, l'eau passe par plusieurs

étapes : clarification, filtration sur sable, traitement à l'ozone, filtration sur charbon actif et traitement aux ultraviolets, puis chloration pour préserver sa qualité microbiologique jusqu'au robinet.

La série s'intéressera également aux conséquences du changement climatique sur la ressource en eau en Île-de-France et aux innovations qui doivent accompagner l'évolution des besoins et des menaces. Un épisode sera consacré aux PFAS, expliqués par un toxicologue, tandis qu'un autre présentera la nouvelle génération de filtration membranaire. Les pores de ces nouvelles membranes peuvent être jusqu'à un million de fois plus petits qu'un cheveu, permettant de retenir une grande partie des substances indésirables et de réduire le calcaire, tout en conservant certains minéraux naturellement présents dans l'eau.

Avec **Source Sûre**, le SEDIF invite ainsi le public à suivre le parcours de l'eau, de la rivière au verre, et à mieux comprendre les technologies qui contribuent à sa production. ●



Le SEDIF engage deux recours pour faire appliquer le principe pollueur-payeur

Le SEDIF passe à l'offensive sur le terrain juridique. Représenté par son président Richard Dell'Agnola et accompagné par le cabinet Huglo Lepage Avocats, le Syndicat a déposé deux recours le 18 juin dernier visant à faire appliquer le principe « pollueur-payeur » aux fabricants et producteurs de produits phytopharmaceutiques.

Aujourd'hui, le coût lié à la présence de pesticides dans l'eau repose principalement sur les collectivités, les gestionnaires des services d'eau et les agriculteurs utilisateurs. Une situation que le SEDIF conteste, alors que le Syndicat investit massivement dans le traitement des résidus de pesticides et de PFAS, dont certains sont issus de métabolites de pesticides.

Une pollution dont le traitement coûte cher

La France est le premier utilisateur de pesticides en volume au sein de l'Union européenne, avec près de 68 000 tonnes de substances actives vendues en 2022. Entre 90 et 95 % de ces volumes sont destinés à l'agriculture.

Certains métabolites de substances interdites depuis plusieurs années, comme le chlorothalonil ou l'atrazine, continuent par ailleurs d'être détectés dans les eaux. Les services de l'État estiment entre 500 millions et un milliard d'euros par an le coût du traitement de l'eau rendu nécessaire par les pollutions diffuses.

Deux recours, deux niveaux d'action

Le premier recours, adressé au Premier ministre, demande une modification du Code de l'environnement afin d'étendre la responsabilité élargie du producteur (REP) aux produits phytopharmaceutiques professionnels et agricoles. Le SEDIF estime que les dispositifs actuels ne permettent pas de faire contribuer directement les fabricants.

Le second recours vise la Commission européenne. Le SEDIF demande que les produits phytopharmaceutiques soient intégrés à l'annexe III de la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines. Celle-ci prévoit que les producteurs de certains produits, notamment les médicaments et les cosmétiques, prennent en charge au moins 80 % du coût du traitement des micropolluants.

Le Syndicat estime que les pesticides devraient relever du même mécanisme. En l'absence de réponse de la Commission dans un délai de deux mois, il envisage de saisir la Cour de justice de l'Union européenne.

À travers ces deux démarches, le SEDIF entend ainsi déplacer une partie du financement de la dépollution vers ceux qui mettent les substances polluantes sur le marché. ●

« Vers une eau pure » :

le SEDIF obtient les autorisations environnementales

Le SEDIF poursuit la transformation de ses trois principales usines de production d'eau potable avec l'installation d'un traitement membranaire de haute performance associant nanofiltration et osmose inverse basse pression. Son ambition : améliorer encore la qualité de l'eau distribuée tout en répondant aux attentes sanitaires, économiques et environnementales des usagers.

Sur le plan sanitaire, cette nouvelle filière doit permettre de mieux éliminer les micropolluants émergents, notamment les PFAS, les résidus médicamenteux et certains perturbateurs endocriniens, face auxquels les procédés actuels peuvent atteindre leurs limites. Le traitement doit également réduire la teneur en calcaire de l'eau. À la clé pour les foyers : une moindre formation de tartre, une durée de vie potentiellement prolongée des équipements ménagers et des économies d'énergie.

À terme, le projet vise également une distribution d'eau peu voire non chlorée. Un objectif qui répond à une attente exprimée par les usagers et qui pourrait contribuer à réduire le recours à l'eau en bouteille et, par conséquent, la consommation de plastique.

Une concertation avant les autorisations

Conformément au Code de l'environnement, le projet a fait l'objet d'une consultation du public dans les territoires desservis par chacune des trois usines. À Choisy-le-Roi et Méry-sur-Oise, elles se sont déroulées du 7 décembre 2025 au 7 mars 2026. À Neuilly-sur-Marne, elle a eu lieu après les élections municipales, du 7 avril au 7 juillet 2026.

Les trois commissions d'enquête ont conclu que les bénéfices sanitaires et économiques du projet l'emportaient largement sur ses impacts. Le SEDIF indique prendre acte de leurs recommandations, qui s'inscrivent dans sa stratégie opérationnelle.



Les membranes en cours de remplacement à l'usine de Méry-sur-Oise.

Le calendrier réglementaire avance désormais à des rythmes différents selon les sites.

Après les avis des CODERST (conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques), les préfectures du Val-d'Oise et du Val-de-Marne ont délivré, respectivement les 11 juillet et 3 août 2026, les autorisations environnementales pour les usines de Méry-sur-Oise et de Choisy-le-Roi.

Des travaux jusqu'en 2027

Les premiers travaux ont démarré à Méry-sur-Oise à l'été 2026, avec le remplacement des membranes existantes. Le chantier se poursuivra à Choisy-le-Roi à partir de novembre 2026. À Neuilly-sur-Marne, le démarrage est prévu début 2027, après l'examen du projet par le CODERST cet automne, puis l'obtention de l'autorisation environnementale. ●

Top départ

pour le projet
membranaire haute
performance !

En présence des autorités de l'État, des élus locaux et des partenaires industriels, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France franchit une nouvelle étape historique dans la modernisation du plus grand service public d'eau potable d'Europe avec l'installation de la toute première membrane de nouvelle génération.

De gauche à droite : Tonino Panetta, Félix Meysen, Zartoshte Bakhtiari, Christian Cambon, Sylvie Jacquin, Estelle Brachlianoff, Richard Dell'Agnola, Pierre-Edouard Éon et Pierre-Christophe Baguet.







Une révolution arrive à votre robinet !

L'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise a accueilli le 2 octobre dernier la pose officielle de la toute première membrane de filtration haute performance du projet « Vers une eau pure ».

Étaient notamment présents pour célébrer ce geste inaugural, marquant l'entrée du projet dans sa phase opérationnelle :

- Richard Dell'Agnola, Président du SEDIF, accompagné de 7 membres du Bureau du Syndicat ;
- Félix Meysen, sous-préfet du Val-d'Oise ;
- Estelle Brachlianoff, Directrice Générale de Veolia.

Du stade des études à la réalité du terrain

Après plusieurs années d'expertises scientifiques, d'évaluations environnementales, de concertations publiques et l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives, ce geste symbolique marque le passage du projet des plans à la réalité du chantier.

Il concrétise le lancement du programme industriel du SEDIF (réparti sur 1 milliard d'euros d'investissement financé par un Aqua Prêt de la Caisse des Dépôts) visant à doter ses usines principales des meilleures technologies mondiales de sécurisation et d'amélioration de la qualité de l'eau du robinet.

Méry-sur-Oise : 25 ans d'expertise au service de l'innovation

Pionnière mondiale dès 1999 avec l'inauguration de la première unité de nanofiltration à grande échelle sur des eaux dites de "surface", l'usine de Méry-sur-Oise s'appuie sur plus de 25 ans d'un retour d'expérience industriel unique. Arrivées au terme de leur cycle d'exploitation, les membranes laissaient place à un impératif de renouvellement.

Le SEDIF a saisi cette échéance pour déployer des membranes de toute dernière génération, combinant nanofiltration et osmose inverse basse pression. Ces équipements vont permettre de :

Un hommage solennel L'usine de Méry prend le nom d'André Santini

« Nous ouvrons aujourd'hui un chapitre décisif de l'histoire du service public de l'eau en Île-de-France. La pose de cette première membrane à Méry-sur-Oise concrétise notre volonté non pas de subir les évolutions environnementales, mais de les devancer pour protéger la santé de 4 millions de Franciliens. Validé par l'État, l'ARS et la DRIEAT au terme d'une démarche d'une rigueur exemplaire, ce chantier prouve que la solidarité intercommunale est la seule force capable de porter des investissements d'avenir d'une telle ampleur tout en maîtrisant le tarif de l'eau », Richard Dell'Agnola, président du SEDIF.

- **Renforcer le bouclier sanitaire** en éliminant à plus de 90 % les micropolluants émergents (PFAS, métabolites de pesticides, résidus médicamenteux et perturbateurs endocriniens) ;
- **Adoucir l'eau distribuée** en réduisant significativement le calcaire ;
- **Ouvrir la voie dès 2028** à la distribution d'une eau très peu voire non chlorée au robinet sur un premier secteur pilote.

Le remplacement progressif des 8 files membranaires de l'usine se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2027, sans aucune interruption de service public pour les usagers. ●

Cet événement a également été l'occasion d'annoncer officiellement que **l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise portera désormais le nom d'André Santini**, en hommage à celui qui a présidé le SEDIF de 1983 à 2026. Disparu le 1^{er} juin dernier, il avait fait de ce site la vitrine mondiale du Syndicat en y inaugurant, dès 1999, la toute première filière de nanofiltration. C'est également sous son impulsion qu'avait été initié, dès 2015, le grand projet de généralisation de la Filtration Membranaire Haute Performance sur l'ensemble des usines principales du territoire.





Quand des coiffeurs s'engagent pour la préservation de l'eau

Cet été, 15 coiffeurs, répartis dans 5 communes du territoire (Aubervilliers, Bagneux, Drancy, Saint-Ouen et Thiais) se sont engagés en devenant des « ambassadeurs de l'eau ». Leur mission ? Diffuser auprès de leurs clients des messages de sensibilisation pour une meilleure protection de la ressource.

La préservation de la ressource : un enjeu majeur

Cette opération inédite est portée par Eau Solidaire, le programme de solidarité du Service de l'eau, qui déploie des actions concrètes pour garantir l'accès à l'eau pour tous, encourager une meilleure maîtrise des consommations et accompagner financièrement les ménages qui éprouvent des difficultés à payer leurs charges d'eau.

Préserver la ressource en eau et aider les habitants à l'économiser constituent aujourd'hui des enjeux majeurs, plus que jamais d'actualité, partagés par les communes du territoire et le SEDIF.

Un réseau d'ambassadeurs de confiance

En tant qu'acteurs de proximité et de confiance, **les coiffeurs sont particulièrement bien placés pour relayer auprès de leurs clients des messages d'intérêt général.** Et le sujet de l'eau, au cœur de leur activité, s'y prête tout particulièrement.

Rendez-vous régulier, moment de détente, lien social ancré dans la vie locale : le salon de coiffure est l'un des rares lieux où l'on prend le temps d'échanger. Le SEDIF a donc décidé de s'appuyer sur ces professionnels de proximité pour sensibiliser les habitants à quatre enjeux essentiels autour de la préservation de la ressource en eau :

- Réduire le temps passé sous la douche ;
- Installer des mousseurs sur ses robinets pour réduire sa consommation ;
- Repérer et réparer les fuites dans son logement ;
- Solliciter, en cas de difficulté à payer sa facture ou ses charges d'eau, des aides financières, via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de sa commune.

Formés et « outillés » par Eau Solidaire, ils ont été invités à relayer auprès de leur clientèle des messages-clés en lien avec l'eau.

Les coiffeurs participants sont identifiés par le label « Coiffeur engagé » apposé sur leurs vitrines. Pour les aider dans leur discours, un guide de discussion leur a été remis. Un jeu sous forme de quiz permet aux clients de tester leurs connaissances et de gagner des kits hydro-économiques (composés de mousseurs et de sabliers de douche).

Saluons ces commerçants de proximité investis pour la planète ! Une opération à renouveler et à déployer sur d'autres communes. ●



Vue du site par drone en juillet 2026.

À Neuilly-Plaisance, le site d'Avron va faire peau neuve

Sur le plateau d'Avron, à Neuilly-Plaisance, le SEDIF prépare la reconstruction de son site de distribution d'eau potable. Installations modernisées, nouveaux réservoirs, végétalisation et réhabilitation du château d'eau historique : le projet doit renforcer la fiabilité du service tout en améliorant l'intégration du site dans son environnement.

Implanté sur une parcelle de 2 600 m², le site alimente une partie des habitants de Neuilly-Plaisance, Ville-momble et Rosny-sous-Bois. Vétustes, ses installations nécessitent une modernisation en profondeur.

Le site compte actuellement trois réservoirs. Construits en 1893 et 1901, les ouvrages R1 et R2 offrent une capacité totale de 1 200 m³. Le réservoir R3, construit en 1937, culmine à 31 mètres et peut stocker 450 m³. Il accueille également la station de pompage.

Un site entièrement repensé

Le projet prévoit la démolition de R1 et R2 et leur remplacement par deux

nouveaux réservoirs. Une nouvelle station de pompage sera installée dans un bâtiment regroupant également les équipements électriques, le groupe électrogène, les automatismes et la supervision.

L'architecture du futur ensemble a fait l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre organisé par le SEDIF. Le projet retenu privilégie une implantation compacte des nouveaux ouvrages afin de limiter leur emprise et de préserver une large part de la parcelle pour les espaces verts.

Le futur bâtiment sera principalement réalisé en béton, avec des façades intégrant des éléments favorisant l'installation de

plantes grimpantes. Une extrémité sera habillée de pierres sèches, tandis que les nouveaux réservoirs associeront pierres de récupération, briques anciennes de réemploi et éléments en terre cuite. **La toiture sera végétalisée et équipée de panneaux photovoltaïques.**

Le réservoir R3 conservé

Élément emblématique du site, le réservoir R3 sera conservé. Il bénéficiera d'une réhabilitation complète, notamment avec le ravalement de sa façade. Le projet prévoit également la conservation des principaux arbres existants, la plantation d'arbustes et d'une haie

périphérique ainsi que des aménagements destinés à favoriser la végétalisation et l'infiltration des eaux pluviales.

Estimé à **10 M€**, le chantier devrait débuter à partir de 2028 et s'étaler sur environ **28 mois**. Les travaux seront réalisés par étapes afin de maintenir l'alimentation en eau pendant toute la durée du chantier. ●



Un chantier « pilote »

*pour réduire l'empreinte
carbone des réseaux d'eau potable*

*Les canalisations seront transportées
en véhicule électrique.*

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et de la réduction de l'empreinte carbone de ses infrastructures, le SEDIF engage à l'automne 2026 un chantier pilote de renouvellement de canalisations sur la route de Jouy à Bièvres.

Cette opération, qui consiste à renouveler 850 mètres de conduites en fonte de diamètre 300 mm, constitue un démonstrateur visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à la fabrication et au transport des canalisations utilisées pour les travaux.

Pour ce projet, le SEDIF s'est associé à Pont-à-Mousson (PAM) afin d'expérimenter la production de canalisations en fonte à très faible empreinte carbone. L'objet

tif était d'agir sur plusieurs leviers majeurs du cycle de vie des matériaux.

Le premier levier concerne la fabrication des tuyaux. Grâce à un procédé industriel spécifique, PAM est parvenu à produire près de 95 % du linéaire prévu, en utilisant des matériaux exclusivement issus du recyclage, tout en maintenant les exigences de qualité attendues par le SEDIF.

Le deuxième levier porte sur la logistique. Les premières livraisons de conduites ont été réalisées entre l'usine de production et l'agence de Bonneuil-sur-Marne au moyen de véhicules électriques. Les acheminements vers le chantier de Bièvres seront également assurés par camion électrique limitant ainsi les émissions liées au transport.

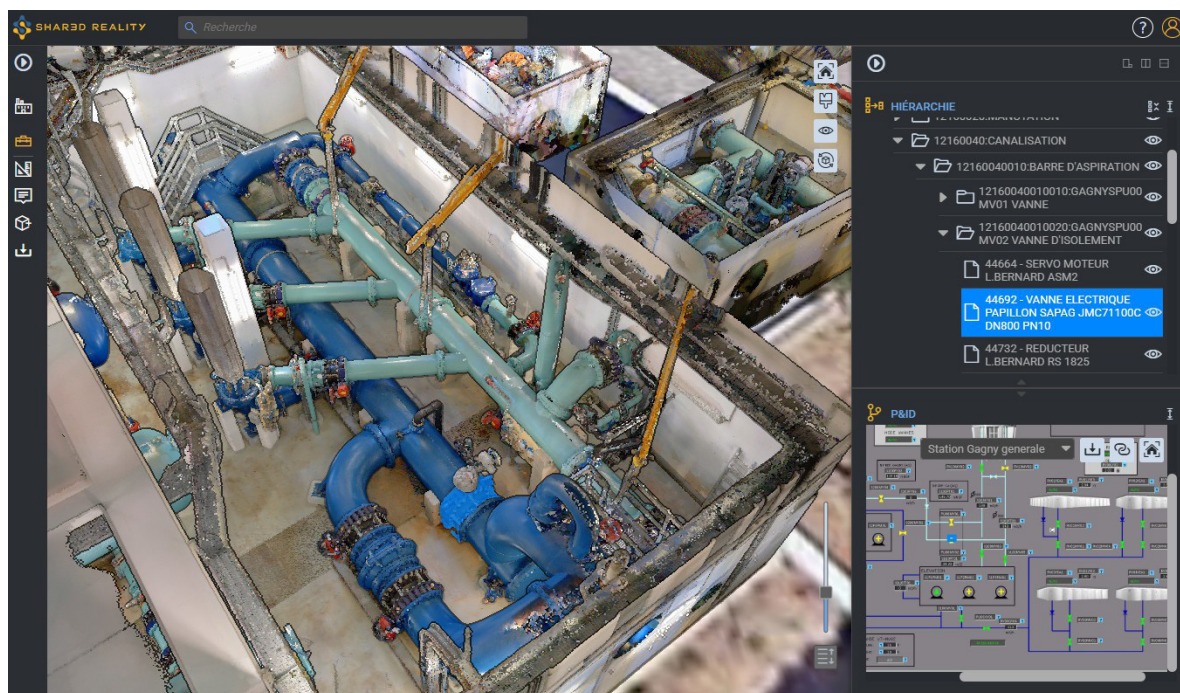
Un troisième axe avait été envisagé : la récupération des anciennes canalisations déposées afin de les réintroduire dans la fabrication de nouveaux tuyaux selon un principe d'économie circulaire. Cette démarche n'a finalement pas pu être mise en œuvre dans le cadre de cette opération mais demeure une piste d'amélioration pour de futurs projets.

Au-delà des performances environnementales attendues, ce chantier permettra également d'évaluer la faisabilité opérationnelle d'une généralisation de ces pratiques à plus grande échelle sur le patrimoine et constitue un test d'adaptation aux enjeux environnementaux.

Le résultat du bilan carbone sera calculé et analysé par les

équipes du SEDIF et permettra une comparaison à un chantier traditionnel.

Avec cette opération pilote, le Syndicat confirme sa volonté d'intégrer les enjeux de décarbonation dans ses projets de renouvellement de réseaux tout en maintenant le même niveau d'exigence en matière de qualité, de sécurité sanitaire et de durabilité des ouvrages. ●



La vue « BIM » de la station de pompage de Gagny.

Modélisation du patrimoine : le SEDIF déploie le BIM

Le SEDIF poursuit la modélisation informative de ses actifs patrimoniaux afin d'en améliorer l'exploitation, la maintenance et la gestion patrimoniale.

Encouragé par les pouvoirs publics, le BIM (Modélisation Informative des Bâtiments) est une démarche collaborative favorisant le partage rapide et opportun de l'information technique, physique ou fonctionnelle d'un actif, autour d'une maquette 3D virtuelle.

Son utilisation améliore la qualité de conception et d'exécution des projets ainsi que le pilotage de ses aspects financiers et calendaires.

Depuis 10 ans, le SEDIF utilise le BIM pour ses opérations de construction ou réhabilitation. La généralisation

de ce dispositif aux phases d'exploitation, maintenance et gestion patrimoniale (communément appelé BIM « G.E.M. ») diffère du BIM « projet » par son changement d'échelle : l'intégralité du patrimoine doit être considéré, sur un temps long et pour une multitude d'acteurs.

Le BIM GEM s'insère ainsi dans le système d'information du Service public de l'eau.

Depuis 2025 et pour une durée de 3 ans, l'ensemble du patrimoine relatif aux ouvrages sera numérisé : usines de production d'eau, réservoirs, stations de pompage, postes de chloration, mais aussi les ouvrages de petites tailles tels que les interconnexions, ouvrages de sectorisation et chambres à vannes stratégiques.

Ce projet à dimension industrielle se déroule sur 160 sites couvrant un million de m² d'emprise au sol. Le périmètre est décomposé en 1 400 unités permettant d'organiser la numérisation en tenant compte des contraintes pratiques (disponibilité, arrêts de production, autorisation) et techniques (accessibilité, complexité).

Les relevés de terrain produisent 2 500 nuages de points 3D traités par des BIM modelers assistés d'outils logiciels. Les actifs sont identifiés, segmentés et liés aux données d'exploitation, maintenance et gestion patrimoniale, occasionnant une exigeante fiabilisation de l'inventaire. Plus de 50 000 équipements sont ainsi passés en revue.

Une plateforme logicielle présente de façon synthétique les données terrain (maquette 3D), d'ingénierie (plans 2D) et de gestion de patrimoine (inventaire 1D) aux équipes internes ou sous-traitantes, tout en proposant un accès direct aux applications métier.

La numérisation des ouvrages s'achèvera fin 2027, tandis que la consolidation du système d'information patrimonial se poursuivra jusqu'en 2029. La réalisation de ce projet a été confiée à Franciliane, délégataire du SEDIF dans le cadre de ses travaux informatiques obligatoires. ●

Chaud, vous avez dit chaud ?



Le bassin de stockage de l'usine de Méry-sur-Oise.

Le printemps et l'été 2026 ont été marqués par des épisodes de chaleur inédits. En région parisienne, plus de 40 jours avec des températures supérieures à 30 °C ont été enregistrés.

Certains ont remarqué, et parfois se sont inquiétés, d'avoir une eau tiède au robinet. L'explication est toute simple. L'eau distribuée par le SEDIF provient du traitement de l'eau de la Seine, la Marne et l'Oise. La température de l'eau distribuée est donc le reflet de celles de ces cours d'eau.

La température de l'eau a très fortement augmenté dès le premier épisode de chaleur précoce du mois de mai, dépassant les 23°C. Puis une seconde hausse s'est produite lors de la vague de chaleur de juin, approchant les 30°C. Les vagues de chaleur successives ont ensuite maintenu la température de l'eau aux alentours de 25°C jusqu'à la mi-août où une baisse progressive s'est enfin enclenchée.

L'augmentation de la température favorise le développement bactérien. **Pour le contrôler, le résidu de chlore est adapté pour garantir la maîtrise du risque sanitaire. Des analyses microbiologiques sont réalisées régulièrement pour s'assurer de la parfaite qualité de l'eau.**

Ainsi, même avec une température légèrement élevée, l'eau peut être consommée sans appréhension. Bien s'hydrater est essentiel pendant les périodes de fortes chaleurs. Et pour une meilleure dégustation, il suffit de placer l'eau dans une carafe bouchée quelques heures au réfrigérateur.

Et sec, de surcroît ?

À ces vagues de chaleur, s'est ajoutée une **sécheresse inédite** pendant toute la période estivale. Très peu de pluie est tombée sur le bassin Seine-Normandie, et les quelques orages d'été n'ont pas permis la remontée des niveaux des cours d'eau.

Ainsi, les ressources en eau de surface du SEDIF présentent, depuis plusieurs mois, des niveaux particulièrement bas. **Grâce au soutien d'étiage des grands lacs, les débits sont maintenus au-dessus du seuil d'alerte pour la Seine et la Marne.** L'Oise, en revanche, est passée sous le seuil de crise plusieurs fois depuis fin août et aucune amélioration n'est envisagée en l'absence de précipitations annoncées.

Conformément à son Plan de Continuité de Service, le SEDIF exploite l'usine de Méry-sur-Oise à son minimum technologique depuis le 10 juillet 2026 afin de limiter ses prélèvements dans cette ressource particulièrement vulnérable et participe régulièrement avec les autres producteurs d'eau de la zone interconnectée francilienne et la police de l'eau à des réunions d'échanges techniques afin d'appréhender de façon coordonnée cette situation particulièrement défavorable sur l'Île-de-France et l'impact éventuel sur les usages de l'eau.

L'alimentation en eau potable a été assurée normalement sur le territoire desservi par le SEDIF. Les usagers ont été invités à consulter le site <https://vigieau.gouv.fr/> pour savoir si leur commune était concernée par des restrictions d'usages de l'eau et incités aux économies d'eau et éco-gestes au quotidien. ●



Le SEDIF mise sur l'agriculture bas-carbone pour protéger l'eau

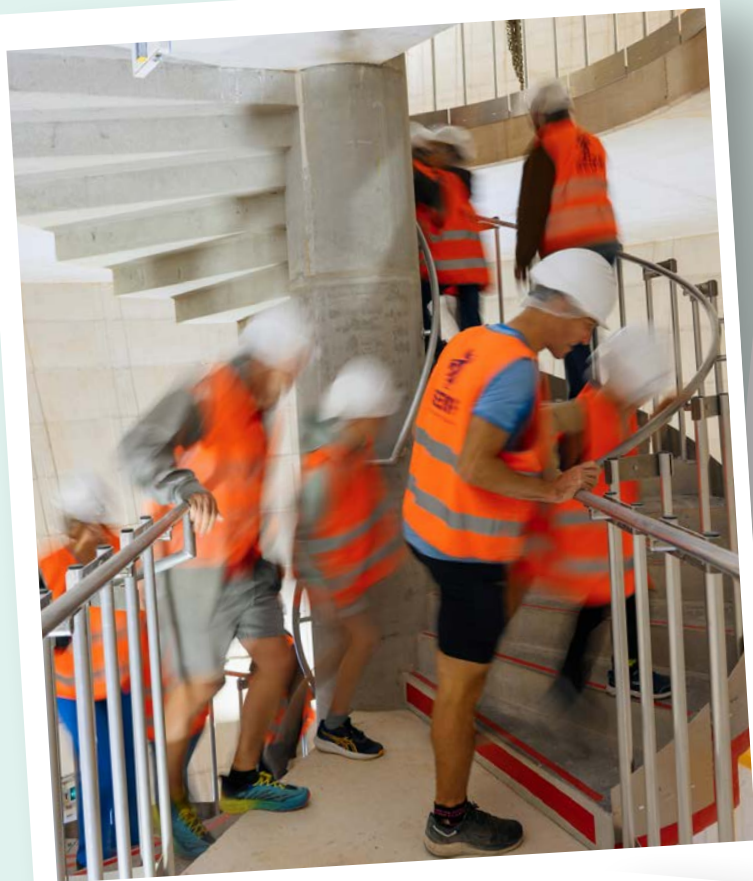
Le SEDIF investit 200 000 € dans des crédits « Label Bas Carbone » pour soutenir des pratiques agricoles plus durables sur les bassins versants de la Seine, de la Marne et de l'Oise. Une première pour le Syndicat, qui entend ainsi agir directement en amont de ses ressources en eau.

À l'issue d'un appel d'offres, le SEDIF a retenu Carbone Farmers, qui fédère plusieurs dizaines d'exploitations en grandes cultures. Cet investissement poursuit un double objectif : contribuer à la réduction des émissions de CO₂ et préserver la qualité de l'eau.

Les financements accompagnent des pratiques agroécologiques : développement des couverts végétaux, diversification des cultures et des rotations, notamment avec davantage de légumineuses, recours aux engrais organiques et réduction du travail du sol.

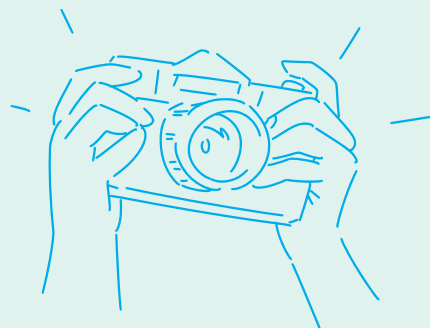
Ces pratiques contribuent à limiter l'érosion et le transfert de nitrates et autres polluants vers les cours d'eau et les nappes. Elles favorisent également la rétention de l'eau dans les sols et peuvent réduire les besoins en irrigation. La présence accrue de légumineuses permet par ailleurs de limiter les apports d'engrais azotés.

Inscrite dans un accord-cadre de quatre ans, cette contribution pourrait être renouvelée chaque année. Elle constitue une première étape avant une étude des bassins versants, destinée à permettre au SEDIF de cibler plus précisément ses futures interventions. Cette démarche complète les actions de contribution carbone déjà menées par son délégataire.





Journées du patrimoine : **le SEDIF** **ouvre** **ses portes**



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine le 19 septembre dernier, le SEDIF a ouvert au public **son usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi et son site de Palaiseau (Essonne)**, comprenant une station de pompage et un château d'eau.

Une occasion unique d'explorer les coulisses de l'eau du robinet, le fonctionnement des ouvrages & le patrimoine industriel ! Au total, **près de 150 visiteurs** ont été accueillis par nos équipes !





Madagascar : le SEDIF poursuit son accompagnement auprès des collectivités partenaires

Le mois dernier, Richard Dell'Agnola, Président du SEDIF, s'est rendu en visite officielle à Madagascar dans la commune de Sainte-Marie en présence des autorités locales. Le SEDIF y cofinance la création de deux unités de traitement d'eaux de surface, de type décanteur-filtre, destinées à renforcer l'alimentation en eau potable d'Ambodifotatra, le chef-lieu de l'île.

Engagés depuis trois ans par le Gret et la JIRAMA, une société d'État, les travaux doivent s'achever à la fin de l'année. Ces nouveaux ouvrages porteront la capacité de production à près de 2 000 m³ par jour, soit le double de la capacité actuelle tout en travaillant sur les pertes d'eau. En effet, des actions sont prévues pour améliorer le rendement du réseau qui était de 53 % en 2025.

Le SEDIF est intervenu également dans la région Sud-Ouest, où les bas-fonds ont tari avec la sécheresse prolongée. À Andranohinaly, la pénurie oblige à réutiliser l'eau : l'eau ayant servi à la toilette des enfants sert à laver la vaisselle, puis à abreuver le petit cheptel. Dans ce contexte, l'installation d'une pompe solaire a fait naître un immense espoir. Avec l'appui du SEDIF, l'équipe d'Experts-Solidaires et la société AINA ont mis en service

un réseau d'eau potable équipé d'un forage de 260 mètres de profondeur, d'une pompe de 7 m³/h et d'un réseau de 10 km de long, une véritable prouesse technique ! Autour du point de distribution, les habitants ont aussitôt disposé des milliers de bidons jaunes en files ordonnées. Ils n'auront plus à parcourir 20 km pour aller chercher de l'eau ou payer la moitié de leurs revenus pour en acheter.

Depuis quarante ans, le SEDIF consacre une part de ses ressources à la solidarité internationale. Chaque année, il mobilise 2,4 M€ pour soutenir une vingtaine de projets d'accès à l'eau potable. Cependant, ni le Syndicat, ni les associations qu'il soutient ne se substituent aux acteurs locaux. Il appartient à ces derniers de prendre en charge le service et d'en assurer la continuité et la pérennité, accompagnés si besoin par le Syndicat. ●

Madina Mouhoub, responsable du service Contrôle juridique et financier de la concession

“

Explique-nous tes missions principales

Mes missions principales sont de veiller à la bonne exécution du contrat de concession entre le SEDIF et Franciliane, à accompagner les équipes du SEDIF dans l'appropriation du contrat et aider la Direction à prendre les décisions et les arbitrages nécessaires.

Une autre partie consiste à contrôler le délégataire, suivre ses comptes, vérifier que les engagements pris sont bien respectés et appliquer les pénalités lorsque cela est nécessaire.

Peux-tu nous dire en quoi ce contrat de DSP est inédit ?

Ce contrat est hors norme par son échelle et par ses exigences. Il concerne plus de quatre millions d'usagers sur douze ans. Il accompagne une transformation majeure du traitement de l'eau avec la mise en place du projet membranaire et fixe des objectifs ambitieux dans plusieurs domaines (rendement, maîtrise de la donnée...) Il représente 24 volumes de documents, un peu moins de 10 000 pages qu'il faut s'approprier !

Notre enjeu au quotidien est de traduire ces engagements en résultats vérifiables, avec un contrôle renforcé et des conséquences financières lorsque les objectifs ne sont pas atteints.

Combien d'indicateurs sont suivis et pilotés ?

Le contrat prévoit 20 indicateurs de performance et près de 200 indicateurs de suivi. Ils permettent de mesurer les résultats sur plusieurs aspects du service. Il faut vérifier les données et comprendre les écarts. Notre rôle est de consolider ces résultats et d'en tirer les conséquences prévues au contrat.

Pourquoi ces sujets sont stimulants au quotidien ?

Ce que j'aime dans ces missions, c'est qu'il faut à la fois entrer dans le détail et garder une vue d'ensemble. On change d'échelle en permanence et on touche à toutes les facettes du service public de l'eau. Avec un contrat de cette ampleur, les sujets sont nombreux, les interlocuteurs aussi. C'est ce qui rend ces missions aussi prenantes que stimulantes. Et surtout, ce travail a une utilité concrète : contribuer à un service de l'eau de qualité, au juste prix. ”





Une révolution arrive à votre robinet.

Parce que l'eau potable se doit d'être irréprochable, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France investit 1 milliard d'euros pour équiper ses trois usines d'une technologie de filtration haute performance nouvelle génération. **Pour une eau toujours plus sûre et plus pure, sans calcaire et sans chlore.**

l'eau
D'ÎLE-DE-FRANCE
Source de confiance

 **LA MARQUE DU
SEDIF**
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

[SEDIF.COM/REVOLUTION](https://www.sedif.com/revolution)



@SyndicatEauxIDF